Cluster Montagne
Le collectif de l'excellence française

UN CLUSTER DE
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Bulletin d'inscription

Mission collective en Espagne

du 11 au 15 janvier 2027

Découvrir – Connaître – Comprendre



Agir collectivement pour une montagne vivante et partagée

Mission collective en Espagne
Bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription à retourner avant le 11/12/2026

Entité / Raison sociale* :

.....

Adresse :

.....

Site internet :

.....

N° SIRET :

.....

CONTACT PARTICIPANT

Nom / Prénom :

.....

Fonction :

.....

Téléphone :

.....

Email :

.....

Participant 2 (Nom / Prénom / Fonction) :

.....

Prestation sélectionnée	Prestations comprises	Prix unitaire	Prix total
❑ Mission Collective Espagne	• Frais de participation à la mission • Préparation du programme • Accompagnement pendant la mission • Frais de déplacement locaux, hébergement, restauration, activités, location... du 11/01/2027 au 15/01/2027	2 700 €TTC par personne (membre Cluster Montagne) 2 980 €TTC par personne (non membre Cluster Montagne)	

- Ce montant ne comprend pas le pré-acheminement jusqu'à Toulouse, point de départ de la mission, ainsi que le retour.
- Merci d'envoyer une copie du bulletin d'inscription complété et signé par e-mail à : n.saint-marcel@cluster-montagne.com **avant le 11 décembre 2026**.
- À réception, le Cluster Montagne vous adressera la facture de participation à régler **au plus tard le 18 décembre 2026.**
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et les accepte sans réserve.

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

Cluster Montagne

Alpespace - Bâtiment Uranus
114 voie Albert Einstein
F-73800 Porte-de-Savoie

+33 4 79 85 81 81
info@cluster-montagne.com

Association loi 1901
FR 19 538 996 281
SIRET 538 996 281 00035
Code APE 7022Z

www.cluster-montagne.com

Mission collective en Espagne

Bulletin d'inscription

Conditions générales de la mission

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les participants complètent un bulletin d'inscription. La réservation d'une prestation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales portées sur le document ci-dessous.

RÈGLEMENT

- Paiement

Le Cluster Montagne adressera aux participants en amont de la mission une facture correspondant au montant précisé dans le bulletin d'inscription. Le règlement de cette facture devra être effectué au plus tard le 18 décembre 2026. L'intégralité des frais de participation à la mission devra être réglé avant le départ le 11 janvier 2027.

- Complément exceptionnel

Si des dépenses supplémentaires indispensables au bon déroulement de la mission, non connues à la date de l'inscription, sont engagées, elles seront facturées dans un délai de 15 jours après la fin de la mission.

CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

- Du fait du participant

En cas d'annulation de la participation à la mission, le Cluster Montagne facturera les sommes suivantes :

  - 50 % du montant total figurant au bulletin d'inscription en cas d'annulation moins d'1 (un) mois avant la tenue de l'évènement ;
  - 100 % de la totalité du montant figurant au bulletin d'inscription en cas d'annulation moins de 15 (quinze) jours avant sa tenue.

- Du fait du Cluster Montagne

Postérieurement à la diffusion de la proposition de participation à la mission, et quelles qu'en soient les causes, le Cluster Montagne se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux participants et les sommes réglées seront remboursées, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, crise sanitaire, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté du Cluster Montagne et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à leur exécution, suspendent de plein droit les obligations du Cluster Montagne et le dégagent de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter.

Le Cluster Montagne ne sera pas considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure, au sens donné à ce terme par la jurisprudence française.

Dans ce cas, le Cluster Montagne remboursera au participant les sommes qu'il a déjà versées, à l'exception des frais d'organisation éventuels que le Cluster Montagne aura engagés, ou délivrera, au participant, un avoir du même montant sans qu'il puisse à quelque titre et pour quelque cause que ce soit exercer un recours.

Cluster Montagne

Alpespace - Bâtiment Uranus
114 voie Albert Einstein
F-73800 Porte-de-Savoie

+33 4 79 85 81 81
info@cluster-montagne.com

Association loi 1901
FR 19 538 996 281
SIRET 538 996 281 00035
Code APE 7022Z

www.cluster-montagne.com

Mission collective en Espagne

Bulletin d'inscription

RESPONSABILITÉS

Les participants devront avoir souscrit une police d'assurance garantissant leur responsabilité civile en qualité de participant, ainsi que celle de leurs préposés, pour un montant minimum de 7 500 000 € par sinistre. Il convient de prévoir une assurance ski, ainsi qu'une assistance rapatriement.
En signant ce document le (ou les) participant(s) à la mission s'engage(nt) à disposer de la police d'assurance susnommée.

SUBVENTION

Cette opération du Cluster Montagne fait l'objet d'une demande de soutien financier du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Plan de Développement International 2027 pour 50 % des frais de déplacement et de séjour (pour 1 personne) pour les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes répondant à la définition de la PME européenne (- de 250 salariés et CA < 50 M€). En cas d'accord, l'entreprise s'engage à fournir son dossier de demande de subvention complet avant l'échéance fixée par le Cluster Montagne.

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre participation aux opérations du Cluster Montagne et au suivi de vos contacts avec celui-ci. Le Cluster Montagne, responsable du traitement, est le seul destinataire de ces informations. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification et de limitation du traitement de vos données, que vous pouvez exercer en vous adressant au Cluster Montagne, Délégué à la Protection des Données, 114 voie Albert Einstein – Alpespace – 73800 PORTE-DE-SAVOIE – info@cluster-montagne.com – 04 79 85 81 81.

Cluster Montagne

Alpespace - Bâtiment Uranus
114 voie Albert Einstein
F-73800 Porte-de-Savoie

+33 4 79 85 81 81
info@cluster-montagne.com

Association loi 1901
FR 19 538 996 281
SIRET 538 996 281 00035
Code APE 7022Z

www.cluster-montagne.com